Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 1848

11 (25.7.1848)

Commission Centrale de la Navigation du Rhin.

En présence des Commissaires ci-après dénommés:

Pour Bade Mr. le Baron de Reizenstein.

Bavière » de Kleinschrod.

» France » Engelhardt, Président.

» Hesse, » Schmitt.

» Nassau » de Zwierlein.

» Pays-Bas » Travers.

» Prusse » de Pommer-Esche. I.

MAYENCE le 25 Juillet 1848.

En exécution de la Conclusion prise au §. III du Protocole Nr. IX de 1848; sur le vû du Rapport ci-joint de l'Inspecteur en chef, et afin de faciliter à la Commission Centrale les moyens de résoudre en même tems la question de la réduction de l'octroi du Rhin d'une manière complexe avec celle concernant les plaintes si générales des bateaux à voiles contre les bateaux remorqueurs, les Commissaires, après avoir discuté contradictoirement l'objet et reconnu la possibilité de résoudre les 2 questions dans les voies proposées, — sont convenus de rechercher les Instructions de leurs Gouvernements à l'effet de savoir s'ils sont autorisés à suivre la solution dans le sens indiqué, et à décider de la reduction à etablir, au moins par mesure temporaire et d'après le maximum proposé par l'Inspecteur en chef.

Les Commissaires s'engagent à accélérer les réponses autant que possible, afin de pouvoir reprendre la discussion, le 10 Août prochain.

Signe: de Reizenstein.

de Kleinschrod.

Engelhardt, Président.

Schmitt.

de Zwierlein.

Travers.

de Pommer-Esche.

Pour expédition conforme:

Le Président de la Commission Centrale.

Eugethandy